

## **PRÉCIS D'INFORMATION**

### **Initiative dans la région de Port Hope**

L'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH) a pour objectif général de nettoyer 1,7 million de mètres cubes de déchets radioactifs hérités de faible activité à Port Hope et à Clarington, deux municipalités ontariennes voisines, et d'en assurer la gestion sécuritaire à long terme. Les déchets de Port Hope se trouvent aux installations de gestion des déchets de Welcome et dans d'autres sites; ceux de Clarington se trouvent aux installations de gestion des déchets de Port Granby.

Les déchets proviennent des activités de raffinage du radium et de l'uranium réalisées par une ancienne société d'État (Eldorado Nucléaire) et ses prédécesseurs du secteur privé entre 1933 et 1988.

L'IRPH est fondée sur un accord juridique entre le gouvernement du Canada et les municipalités locales de Port Hope et de Clarington en vue de l'assainissement des sites.

L'IRPH comporte deux volets : le projet de Port Hope, qui concerne les déchets de Port Hope, et le projet de Port Granby, qui concerne les déchets de la partie sud-est de Clarington. Le projet de Port Hope prévoit la construction de nouvelles installations de gestion à long terme des déchets sur les lieux des actuelles installations de gestion des déchets de Welcome, l'assainissement des déchets hérités sur tout le territoire de la municipalité et l'acheminement de ces déchets aux nouvelles installations où ils pourront être gardés en toute sécurité pendant des centaines d'années. Le projet de Port Granby prévoit la construction de nouvelles installations de gestion des déchets à Clarington et le transfert d'environ 500 000 mètres cubes de déchets radioactifs des actuelles installations de gestion des déchets de Port Granby vers les nouvelles installations aux fins de leur gestion à long terme.

L'IRPH comprend trois phases : la planification, la mise en œuvre et la surveillance et l'entretien à long terme. La planification des deux projets est essentiellement terminée. Des évaluations environnementales et des plans de conception détaillés ont été réalisés. Les deux projets ont aussi été autorisés par la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN).

La mise en œuvre du projet de Port Granby a été approuvée sans réserve. Celle du projet de Port Hope ira de l'avant progressivement, car des approbations doivent être obtenues de la CCSN et du gouvernement du Canada à différentes étapes, en particulier celle de la construction des installations de gestion à long terme des déchets et celle de l'assainissement de sites de petites dimensions dans la municipalité.

Ressources naturelles Canada a la responsabilité globale de l'IRPH. Il en assure le financement et est responsable de l'orientation stratégique et de la surveillance. La mise en œuvre des projets relève du bureau de gestion de l'Initiative dans la région de Port Hope. L'IRPH est une initiative conjointe de Ressources naturelles Canada, Énergie atomique du Canada limitée et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les journalistes peuvent s'adresser à :

Patricia Best  
Directrice des communications  
Cabinet du ministre  
Ressources naturelles Canada  
Ottawa  
613-996-2007

Renseignements pour le grand public :

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, HNE  
Téléphone : 613-995-0947  
Téléimprimeur (ATS) : 613-996-4397  
Courriel : [questions@rncan.gc.ca](mailto:questions@rncan.gc.ca)

**Les communiqués et les précis d'information de RNCan sont diffusés à l'adresse [www.rncan.gc.ca/media](http://www.rncan.gc.ca/media).**

